



## TOUT ÇA POUR ÇA

Plusieurs mois de rencontres et de groupes de travail PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) Fonction Publique pour aboutir à ça ; entre 31 et 74 € bruts supplémentaires par mois mais avec un étalement de la mesure jusqu'à 2020 ! C'est bien en deçà des pertes de salaires provoquées notamment par le gel du point d'indice ! Depuis, l'année 2000, les fonctionnaires ont vu leur rémunération baisser de 15 %.

Sur la grille C, il faudra toujours 11 ans pour gagner 12 points d'indice ! Bref, un toilettage qui ne résistera même pas à la hausse prévisible du SMIC. Et que dire de l'application progressive sur 4 ans de ces nouvelles grilles ? Plus largement, l'adoption de [ces nouvelles grilles](#) est suspendue à la ratification des autres mesures incluses dans le cycle de négociations Lebranchu. Quand on voit combien l'ensemble est potentiellement porteur de mesures régressives, c'est à se demander si cela vaut le coup. D'après le dicton populaire "Plus la carotte est mince, plus le bâton est gros", s'il se vérifie, nous pouvons nous inquiéter. Force est de constater que les agent-es de la Fonction Publique sont une nouvelle fois floué-es ! [Pour la CGT, augmenter les salaires c'est juste et c'est possible](#) (pour ne pas dire que c'est juste possible).

## NE DITES PLUS FRALIB MAIS 1336

La CGT FRALIB s'est battue 1 336 jours contre la liquidation de leur outil de travail, l'usine de thés et tisanes de la marque Eléphant.

Émancipé-es depuis le 26 mai 2014 de leur ancien groupe, Unilever, transnationale, les ancien-nes producteurs-trices de thés Eléphant et Lipton basés à Gémenos, dans les Bouches-du-Rhône, se sont rassemblé-es en SCOP pour permettre à leur activité de survivre. Oubliez donc le fameux Fralib, ils travaillent désormais sous le nom de SCOP-TI, pour Société coopérative ouvrière provençale de thés et tisanes.



La nuance a son importance. Fidèles au principe de la coopérative, les coopérateurs-trices ont bien l'intention de relancer leur production au sein d'une organisation « plus humaine, moins hiérarchisée, où chaque voix compte. »

Concrètement, cela veut dire :

- décisions prises par l'AG des coopérateurs-trices
- pas de hiérarchie
- échelle des salaires réduite ; salaire unique dans chacun des deux collèges retenu en AG, avec peu d'écart entre les deux catégories, tout en améliorant les bas salaires ( 1 600 € net minimum)

Grâce à leur lutte, les 59 coopérateurs-trices démarrent leur activité avec un trésor de guerre de 17,5 millions d'€ dont une partie provient de leurs indemnités de licenciement. Résolument orienté vers l'humain, les deux marques de la coopérative obéissent à des cahiers des charges bien précis pour répondre à une identité qui tient à cœur aux coopérateurs-trices. Ainsi, la **marque 1336**, prévue comme une marque qui « éveille les consciences. Réveille les papilles » privilégiera les produits made in France et les circuits courts. **L'autre marque, nommée tout simplement « Scop-ti »** qui aspire à être un thé « Engagé sur l'humain. Engagé sur le goût » rassemblera des thés issus de théiers centenaires, notamment du Vietnam. Bref, pour la pause au boulot, vous saurez quoi acheter !

## BLACK OUT

Ça semble devenir une habitude, les messages annonçant l'indisponibilité des web applications se succèdent ces temps-ci. « Suite à un incident technique survenu... » et hop, votre application de boulot favorite est indisponible. Plus largement, les utilisateurs-trices constatent un certain nombre de ralentissements et d'indisponibilités. Autre exemple, le message d'absence pour la messagerie était bloqué la semaine dernière sur la période du 13 au 16 juin. Tout aussi gênant, les sites CGT sont régulièrement inaccessibles, plus ou moins longtemps. Bref, ça rame sévère et c'est un tout petit peu paradoxal pour une administration qui se veut moderne et connectée... Quant aux préconisations sur Ulysse, elles confinent au surréalisme : « il convient d'éviter le pic de connexions en début de matinée » !

## MONOPOLE ET CONCURRENCE

Depuis "l'ouverture du marché de l'énergie" et la fin du monopole d'EDF et de GDF en 2007, le prix de l'électricité a augmenté de 49 % et celui du gaz de 36 %. Et ça va pas s'arranger avec la privatisation des barrages qui font le socle du mix énergétique français. En effet, au détour de la loi dite de « transition énergétique », il est prévu la privatisation des barrages, source d'énergie qui sert à réguler les pics de consommation. Gageons que les futurs acheteurs sauront vendre au prix fort l'énergie hydraulique. Fin de notre minute « la concurrence, ça fait baisser les prix ».

